Université de Paris

Métiers de la forme

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

PARCOURS PROPOSÉS

- Licence professionnelle Métiers de la forme

Présentation

COMPÉTENCES VISÉES

Les compétences visées correspondent aux blocs de compétences de la mention

* Concevoir des programmes de mise en forme
* Adapter les formes de pratiques ainsi que leur intensité en fonction des publics concernés ; Elaborer des exercices adaptés au niveau des publics en suivant une progression
* Administrer des programmes individualisés et en évaluer les conséquences.
* Encadrer les techniciens et d'assurer leur coordination au sein d'une équipe
* Structurer l'offre de service et d'évaluer la nature de la demande dans le cadre d'une approche marketing
* Participer à la commercialisation des services et des produits, et en assure la vente et le suivi
* Collaborer à la direction de l'entreprise pour contribuer à la mise en œuvre des procédures des échéances budgétaires
* Participer à la réflexion financière dans le cadre de la gestion de l'entreprise
* Contribuer à la gestion de contrat (travail et partenariat)
* Gérer l'organigramme fonctionnel et de structurer un secrétariat
* Respecter les réglementations en vigueur
* Manager du personnel
* Planifier et organiser des séances d'activité physique spécifiquement adaptées en relation directe avec une évaluation des effets attendus et possibles pour une ou plusieurs personnes seniors
* Mettre en œuvre ces séances spécifiques en les adaptant en continu aux comportements des personnes encadrées et selon des indicateurs clairement identifiés
* Identifier les caractéristiques d'une situation normale, incidentielle et accidentelle
* En cas d'incident en lien avec la santé du public, mettre en œuvre les adaptations nécessaires à la restauration du caractère initial de l'activité
* En cas d'accident menaçant la santé d'une ou de plusieurs personnes, maîtriser les gestes et la communication nécessaires avant secours
* Proposer des ajustements éventuels pour la poursuite et le développement de l'activité physique à des fins de santé
* Accompagner et former les personnes à des prises de décisions favorables à leur santé dans les contextes d'activité physique.
* Se situer dans un environnement socio-professionnel et interculturel, national et international, pour s'adapter et prendre des initiatives
* Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
* Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
* Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
* Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
* Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
* Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 20 novembre 2020

* Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
* Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
* Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.
* Développer une argumentation avec esprit critique.
* Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
* Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, en français et dans au moins une langue étrangère

Programme

En bref

Composante(s)
UFR STAPS

Niveau d'études visé
BAC +3

Lieu de formation
Site Lacretelle

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 20 novembre 2020